



Harmonisation des formats MARC et son impact sur les formats bibliographiques et d'autorités CAN/MARC

Normes et soutien
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA
Juin 1997

INTRODUCTION *page 3*

*CHANGEMENTS AU FORMAT BIBLIOGRAPHIQUE
DU CAN/MARC* *page 5*

CHANGEMENTS AU FORMAT D'AUTORITÉ CAN/MARC *page 11*

Harmonisation des formats MARC et son impact sur les formats bibliographiques et d'autorités CAN/MARC

Introduction

Ce document vise à résumer les décisions prises en vue d'harmoniser les formats CAN/MARC et USMARC et s'adresse à ceux et celles qui sont chargés de la mise en oeuvre des changements du système. Même si l'harmonisation des formats ne se fera pas avant l'été 1998, ce document a été préparé afin de laisser suffisamment de temps aux bibliothèques ayant des systèmes qui utilisent les formats CAN/MARC pour évaluer l'impact des changements et planifier leur mise en application.

Début de l'harmonisation des formats CAN/MARC et USMARC

C'est en novembre 1994 que les représentants de la British Library (BL), de la Library of Congress (LC) et de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) ont entamé le processus d'harmonisation des formats USMARC, CAN/MARC et UKMARC. Ils avaient alors convenu que l'harmonisation des formats serait avantageuse à plusieurs points de vue, car elle permettrait entre autres d'échanger plus facilement et plus efficacement des notices, d'éliminer la nécessité d'avoir des programmes de conversion et, probablement, de réduire les coûts liés à l'entretien des formats et à la documentation.

Documents de travail et propositions

À l'occasion de réunions du Comité canadien du MARC (CCM), tenues en juin et en octobre 1995, on a passé en revue un document donnant les grandes lignes des différences entre le CAN/MARC et le USMARC en vue de déterminer les changements qui pourraient être apportés au format du CAN/MARC pour l'harmoniser avec celui du USMARC. Le Comité avait convenu qu'on devrait apporter de nombreux changements touchant environ cinquante positions de caractère contenues dans les zones fixes et zones variables dans les formats bibliographiques et d'autorités CAN/MARC.

Le document de travail no 93 du MARBI, soit le *MARBI Discussion Paper No. 93* (janvier/février 1996), portait principalement sur l'harmonisation des formats CAN/MARC et présentait quelques différences pour lesquelles le CCM proposait un changement au USMARC pour réaliser l'harmonisation. Après avoir examiné les changements proposés dans le document de travail, la BNC et la LC ont présenté une proposition conjointe au MARBI aux fins d'étude lors de sa réunion en juillet 1996.

À cette occasion, le MARBI a approuvé neuf sous-propositions et en a reporté huit, mais n'a pas discuté des propositions relatives aux formats d'autorités, faute de temps. Le MARBI a passé en revue ces sous-propositions lors de sa réunion en février 1997.

À cette réunion, le MARBI s'est prononcé sur l'harmonisation du CAN/MARC et du USMARC. Après avoir obtenu l'approbation du CCM, on a ensuite procédé à l'harmonisation du CAN/MARC et du USMARC.

Liste sur l'harmonisation des formats

La liste suivante indique les changements approuvés au format du CAN/MARC en vue de l'harmoniser à celui du USMARC. Elle se divise en deux parties : la première partie sur les changements aux formats bibliographiques et la deuxième, sur les formats d'autorités.

Il importe de remarquer qu'il s'agit uniquement d'un document sommaire et que seulement les éléments de données nécessitant un changement ont été inclus. Ainsi, si une valeur particulière dans un octet 008 ou une zone particulière ne sont pas incluses, cela signifie qu'elles resteront les mêmes dans le nouveau format après l'harmonisation. Pour avoir un vue d'ensemble du format harmonisé, on devrait utiliser la liste conjointement avec les documents suivants: *Format de communication du MARC canadien pour les données bibliographiques* et *Format de communication du MARC canadien : autorités*.

Les types de changements qui ont dû être apportés pour réaliser l'harmonisation sont les suivants: changements de nom, nouveaux indicateurs de contenu, indicateurs de contenu désuets et indicateurs de contenu supprimés. Voici comment on a indiqué la nature des changements :

- Les nouveaux noms sont en italique; les anciens noms ou les anciennes parties de noms ont été biffés.
- Les nouveaux indicateurs de contenu sont en italique. Les nouvelles zones sont également suivies du mot [*NOUVEAU*].
- Les indicateurs de contenu désuets sont suivis du mot [*PÉRIMÉ*]. (Il peut y avoir des indicateurs périmés dans des notices plus anciennes, mais ils ne devraient pas être utilisés dans les nouvelles notices. La BNC évalue présentement l'ampleur de la tâche qui serait requise pour effectuer une conversion rétrospective; si elle décide d'entreprendre la conversion, il n'y aura plus de valeurs périmés dans les notices distribuées par la BNC. La BNC précisera ses intentions à ce sujet plus tard).
- Les indicateurs de contenu qui ont été supprimés sont suivis du mot [*SUPPRIMÉ*].

Des notes ont été placées à plusieurs endroits pour fournir plus d'explications sur les raisons motivant le changement ou pour indiquer où on devrait coder l'information si une zone CAN/MARC a été rendue périmé.

Pour les demandes de renseignements, prière de communiquer avec:

Normes et soutien
Bibliothèque nationale du Canada
Téléphone: (819) 994-6936
Email: canmarc@nlc-bnc.ca

CHANGEMENTS AU FORMAT BIBLIOGRAPHIQUE DU CAN/MARC

Guide

5 Status de la notice

- a - *Relèvement du niveau d'enregistrement* Notice partielle antérieurement

17 Niveau d'enregistrement

- 0 - Niveau d'enregistrement complet avec l'ouvrage en main [PÉRIMÉ]
- # - Niveau d'enregistrement complet
- 1 - Niveau d'enregistrement complet, *document non examiné* sans l'ouvrage en main
- 2 - Niveau d'enregistrement incomplet, *document non examiné*
- 5 - Notice partielle, (*niveau provisoire*)
- 6 - Niveau minimal [PÉRIMÉ]
- 7 - Niveau minimal Notice préliminaire
- 8 - Niveau assigné au prêtirage Notice CIP

LES CODES 0 ET 6 DU CAN/MARC DEVIENDRONT PÉRIMÉS ET SERONT REMPLACÉS PAR D'AUTRES CONFORMES AUX CODES # ET 7 D'USMARC. LA BNC ENTREPRENDRA UNE CONVERSION RÉTROSPECTIVE DE CET OCTET.

007CG

4 Support matériel

- e - *Matières synthétiques* ~~Matières synthétiques, sauf la toile (p. ex., plastique, vinyle)~~
- j - Verre
- q - *Support photographique souple, copie positive*
- r - *Support photographique souple, copie négative*
- s - *Support photographique rigide, copie positive*
- t - *Support photographique rigide, copie négative*
- y - *Autre support photographique*

6 Particularités de la production/reproduction

- c - *Préproduction (par ex., épreuves d'imprimerie)*

007GL

1 Indication spécifique du genre de document (SMD)

- b - *Planète ou satellite (autre que la Terre et la Lune)* ~~Globe planétaire (de notre système solaire), sauf la terre~~
- c - *Globe terrestre* (~~terre~~)
- d - *Globe satellite (pour les satellites de notre système solaire), sauf la lune* [PÉRIMÉ]
- e - *Satellite Lune* ~~Globe lunaire (lune)~~

008

38 Notice modifiée

- d - *Information "après tiret" omise* ~~La notice ne contient pas les données "après tiret" qu'on retrouve sur la fiche LC correspondante~~
- x - *Caractères manquants* ~~Contenu de notice modifié à cause d'altération de caractères (p. ex., symboles mathématiques spéciaux, caractères autres que latins)~~
- r - *Complètement translittéré/fiches imprimées écrites en cursives* ~~Notice translittérée~~
- o - *Complètement translittéré/fiches imprimées translittérées*

- 39 Source du catalogage**
— Catalogage fait par la BNC
- Agence bibliographique nationale
~~d~~ — Catalogage fait par une autre bibliothèque nationale
d - Autre
l - Catalogage fait par la Library of Congress [PÉRIMÉ]
o - Catalogage fait par une autre institution [PÉRIMÉ]
r - Catalogage fait par une bibliothèque participante [PÉRIMÉ]

TOUTES LES NOTICES CATALOGUÉES PAR UNE AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE NATIONALE (PAR EX.: BNC, LC) RECEVRONT LE CODE #.

40 Utilisation des caractères de remplissage [PÉRIMÉ]

008DC

18-21 Relief

- c - Teintes dégradées et teintes bathymétriques
- h - Couleur [PÉRIMÉ]
- m - Pétroglyphes
- u - Inconnu [PÉRIMÉ]

22-23 Projection cartographique

Projections azimutales

- an - Projection trimétrique conforme de Chamberlin

Autres projections

- dl - Projection conique conforme de Lambert

24-25 Méridien d'origine [SUPPRIMÉ]

24 Non défini

ÉTANT DONNÉ QUE CAN/MARC UTILISE UN CODE À DEUX CARACTÈRES ET QUE L'USMARC N'UTILISE QU'UN CODE À UN CARACTÈRE, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE LES ZONES 008/24-25 NE SERAIENT PAS UTILISÉES FAUTE D'HARMONISATION ENTRE LES DEUX SYSTÈMES. DANS LE FORMAT RÉVISÉ, 008/24 SERA CODÉ NON DÉFINI (c.-à-d. #). LES DONNÉES CONCERNANT LE MÉRIDIEEN D'ORIGINE SERONT CONTENUES DANS UNE NOTE 500.

25 Type de matériel cartographique [NOUVEAU]

- a - Carte simple
- b - Ensemble cartographique
- c - Publication en série cartographique
- d - Globe
- e - Atlas
- f - Supplément séparé à un autre ouvrage
- g - Ouvrage relié formant un autre ouvrage
- u - Inconnu
- z - Autre

**30 Texte narratif [PÉRIMÉ]
NON DÉFINI**

31 Index

- 0 - Aucun index de localisation ou de répertoire géographique n'est présent

- 1 - *Présence d'un index* L'index ou le répertoire géographique est sur le document cartographique
- 2 - L'index ou le répertoire géographique accompagne le document cartographique [PÉRIMÉ]

008DV

23 Support matériel du document [PÉRIMÉ]

24-27 Matériel d'accompagnement [PÉRIMÉ]

008LV

24-27 Nature du contenu

- a - Résumés analytiques/résumés
- ~~k~~ - Normes officielles
- k - *Discographies*
- o - *Comptes rendus critiques* Recension de livres
- ~~q~~ - Dossiers d'examens
- q - *Filmographies*
- t - *Rapports techniques*
- x - Rapports techniques [PÉRIMÉ]
- 3 - Discographies [PÉRIMÉ]
- 4 - Filmographies [PÉRIMÉ]

LES CODES K ET Q DU CAN/MARC SERONT SUPPRIMÉS AFIN DE PERMETTRE UNE INTERPRÉTATION NON ÉQUIVOQUE DU CODAGE DES NOTICES TRAITANT DE DISCOGRAPHIES OU DE FILMOGRAPHIES. LA BNC ATTRIBUERA LE CODE # AUX NOTICES TRAITANT DE NORMES OFFICIELLES OU DE DOSSIERS D'EXAMENS (AUCUNE PRÉCISION QUANT À LA NATURE DU CONTENU).

33 Genre littéraire Genre de texte littéraire

- 0 - *N'est pas une oeuvre d'imagination (sans autre précision)*
- 1 - *Oeuvre d'imagination (sans autre précision)*
- # - *N'est pas une oeuvre d'imagination [PÉRIMÉ]*
- f - *Romans* Roman
- m - *Mélanges* Renseignements divers
- u - *Inconnu*

008MES

24-27 Texte d'accompagnement

24-29 Texte d'accompagnement

- j - Renseignements historiques sur autre chose que la musique [PÉRIMÉ]
- l - Biographie de l'arrangeur ou du transpositeur [PÉRIMÉ]
- s - *Musique* Partition

28 Publication officielle [SUPPRIMÉ]

À CAUSE DE L'AUGMENTATION DES POSITIONS DE CARACTÈRE (DE 2 À 4) RELATIVES AU MATÉRIEL D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE FORMAT HARMONISÉ, LA BNC CONVERTIRA 008/028 À #.

29 Blanc [PÉRIMÉ]

008PS

24

Nature de l'ouvrage entier

- a - Analyses/résumés (sauf celui de l'ouvrage lui-même)
- i - Index (sauf celui de l'ouvrage lui-même)
- k - *Discographies*
- m - *Thèses*
- o - *Comptes rendus critiques* Recension de livres
- p - *Textes programmés* Manuels programmés
- q - *Filmographies*
- ~~t - Calendriers universitaires~~
- t - *Rapports techniques*
- ~~x - Rapports techniques (p. ex., série de recherches)~~
- 3 - *Discographies* [PÉRIMÉ]
- 4 - *Filmographies* [PÉRIMÉ]
- z - *Traités*

LES CODES T ET X DU CAN/MARC SERONT SUPPRIMÉS. LA BNC REMPLACERA LE CODE X PAR LE NOUVEAU CODE T ET L'ANCIEN CODE T DEVIENDRA LE CODE #.

25-27

Nature du contenu

- a - Analyses/résumés (sauf celui de l'ouvrage lui-même)
- i - Index (sauf celui de l'ouvrage lui-même)
- k - *Discographies*
- m - *Thèses*
- o - *Comptes rendus critiques* Recension de livres
- p - *Textes programmés* Manuels programmés
- q - *Filmographies*
- ~~t - Calendriers universitaires~~
- t - *Rapports techniques*
- ~~x - Rapports techniques (p. ex., série de recherches)~~
- 3 - *Discographies* [PÉRIMÉ]
- 4 - *Filmographies* [PÉRIMÉ]
- z - *Traités*

LES CODES T ET X DU CAN/MARC SERONT SUPPRIMÉS. LA BNC REMPLACERA LE CODE X PAR LE NOUVEAU CODE T ET L'ANCIEN CODE T DEVIENDRA LE CODE #.

009DC Document cartographique - Zone fixe de description matérielle (détaillée) [PÉRIMÉ]

L'INFORMATION CONTENUE AUPARAVANT DANS LA ZONE 009 TIENT COMPTE DE LA DÉFINITION DES NOUVELLES VALEURS EN 008 (DC) ET D'UNE NOUVELLE ZONE 007 POUR LES IMAGES DE TÉLÉDÉTECTION.

016 ~~Numéro de contrôle de notice de la Bibliothèque nationale du Canada~~

Numero de contrôle de l'agence bibliographique nationale

Premier indicateur

- # BNC Non défini
- 7 Agence identifiée en \$2

Codes de sous-zones

- \$a ~~Numéro de contrôle de la notice~~ Numéro de contrôle de notice de la BNC
- \$z R ~~Annulé/invalidé~~ Numéro de contrôle annulé/invalidé de la BNC
- \$2 ~~Source du numéro de contrôle~~

LA ZONE A ÉTÉ ÉLARGIE AFIN DE RECEVOIR D'AUTRES NUMÉROS DE CONTRÔLE PROVENANT D'AGENCES BIBLIOGRAPHIQUES NATIONALES. LA ZONE 010 CONTINUERA D'ÊTRE RÉSERVÉE AU NUMÉRO DE CONTRÔLE LC.

024 R Autre numéro ou code normalisé

Second indicateur

- 0 *Aucune différence* Numéro lisible à l'oeil nu
- 1 *Différence* Numéro lu par l'analyseur optique s'il diffère du numéro lisible à l'oeil nu

028 R Numéro d'éditeur pour la musique et les enregistrements vidéo

Second indicateur

- 0 ~~Imprimer une note~~
- 0 - *Aucune note, pas de vedette secondaire*
- 1 ~~Ne pas imprimer de note~~
- 1 - *Note, vedette secondaire requise*
- 2 - *Note, pas de vedette secondaire*
- 3 - *Aucune note, vedette secondaire requise*

Codes de sous-zones

- \$a *Numéro de l'éditeur* Numéro

LA BNC REMPLACERA LA VALEUR 0 DU CAN/MARC PAR LA VALEUR 2 ET LA VALEUR 1 PAR LA NOUVELLE VALEUR 0.

034 R Données mathématiques codées sur les documents cartographiques

Codes de sous-zones

- \$a - c *Autre type d'échelle [PÉRIMÉ]*
- \$a - z *Autre genre d'échelle*

046 Code de type de date, 1re date, 2e date (dates avant J.-C.)

Codes de sous-zones

- \$6 *Liaison [PÉRIMÉ]*

048 R Code relatif au nombre d'instruments et de voix

Clavier

- kf - *Célesta (Clavier)*

Percussion

- pf - *Célesta [PÉRIMÉ]*

056 R Mention d'exemplaire, de fascicule, de tiré à part de la Bibliothèque nationale du Canada [SUPPRIMÉ]

CETTE ZONE N'A JAMAIS ÉTÉ UTILISÉE PAR LA BNC.

082 R Cote/indice de classification décimale de Dewey

Second indicateur

- # *Aucune information fournie* Non défini
- 0 *Attribué par la LC*
- 4 *Attribué par une agence autre que la LC*

084 R Autre cote ~~Autres indices de classification~~

Codes de sous-zones

\$6 *Lien*

CETTE ZONE COMPRENDRA MAINTENANT LES NUMÉROS DE RANGEMENT CODOC FIGURANT AUPARAVANT DANS LA ZONE 088 DU CAN/MARC.

086 R Indice de classification de document officiel

Second indicateur [PÉRIMÉ]

087 R Numéro de rapport [PÉRIMÉ]

LES NUMÉROS DE RAPPORT SERONT CONTENUS DANS LA ZONE 088; LA BNC ENTREPRENDRA UNE CONVERSION RETROSPECTIVE DE CETTE ZONE.

088 R Numéro de rapport ~~Numéro de rangement des documents (CODOC)~~

LES NUMÉROS DE CODOC SERONT CONTENUS DANS LA ZONE 084; LA BNC ENTREPRENDRA UNE CONVERSION RETROSPECTIVE DE CETTE ZONE.

300 R Description matérielle

Codes de sous-zones

\$d *Matériel d'accompagnement [PÉRIMÉ]*

\$e *Matériel d'accompagnement*

\$f *Type d'unité*

355 Classification de sécurité [NOUVEAU]

357 Source de diffusion [NOUVEAU]

440 R Mention de collection - Titre en rappel

Codes de sous-zones

\$h *Indication générale du genre de document [PÉRIMÉ]*

751 Vedette de nom/lieu géographique [PÉRIMÉ]

886 R Zone de données du MARC étranger

Premier indicateur

Non défini [PÉRIMÉ]

0 *Guide*

1 *Zones de contrôle*

2 *Zones variables*

Codes de sous-zones

\$b *Contenu de la zone du MARC étranger Contenu du Guide du MARC étranger*

\$c *Contenu de la zone de contrôle 002-009 du MARC étranger [PÉRIMÉ]*

\$d *Désignateurs de contenu et éléments de données de la zone variable 010-999 du MARC étranger [PÉRIMÉ]*

\$2 *Source d'information*

951 R Équivalence ou renvoi - Nom /lieu géographique [PÉRIMÉ]

CHANGEMENTS AU FORMAT D'AUTORITÉ CAN/MARC

Guide

5 **Status de la notice**

- a - *Relèvement du niveau d'enregistrement*
- d - *Supprimé (Autre) Notice supprimée à cause que la vedette est remplacée par une autre vedette*
- s - *Supprimé; la vedette s'est scindée en deux vedettes ou plus Notice supprimée à cause que la vedette est remplacée par deux autres vedettes*
- x - *Supprimé; la vedette est remplacée par une autre vedette Notice supprimée (il se peut que l'explication apparaisse dans la zone 682)*

17 **Niveau d'enregistrement**

- n - *Notice complète*
- 0 - *Niveau d'enregistrement complet.*
- 1 - *Notice RECON [PÉRIMÉ]*
- 0 - *Notice incomplète*
- 3 - *Notice incomplète [PÉRIMÉ]*

003 **Identificateur du numéro de contrôle [NOUVEAU]**

008

7 **Système de romanisation**

- a - *ALA Tables de romanisation de la LC*
- a - *Norme internationale*
- b - *Lorousse*
- b - *Norme nationale*
- e - *ISO*
- c - *Norme de l'association des bibliothèques nationales*
- d - *Romanisation conventionnelle ou forme conventionnelle du nom dans la langue du catalogage*
- d - *Norme de l'agence bibliographique nationale ou de la bibliothèque nationale*
- e - *Autres tables de translittération, p. ex., Esquimau*
- e - *Norme locale*
- x - *Non romanisé [PÉRIMÉ]*
- f - *Norme d'origine inconnue*
- g - *Romanisation conventionnelle ou forme conventionnelle du nom dans la langue du catalogage de l'agence*
- n - *Sans objet*

EN VUE D'ASSURER UNE INTERPRÉTATION NON ÉQUIVOQUE DU CODAGE, LA BNC ENTREPRENDRA UNE CONVERSION RÉTROSPECTIVE DE CET OCTET.

8 **Langue d'usage Usage bilingue**

- # - *Aucune information fournie*
- b - *Anglais ou français Vedette valable aussi bien dans les catalogues de langue française que dans ceux de langue anglaise*
- e - *Anglais seulement Vedette valable dans les catalogues de langue anglaise uniquement; non valable dans les catalogues de langue française*

- f - *Français seulement* Vedette valable dans les catalogues de langue française uniquement; non valable dans les catalogues de langue anglaise
- g - Vedette valable dans les catalogues de langue anglaise; validité dans les catalogues de langue française non précisée [PÉRIMÉ]
- h - Vedette valable dans les catalogues de langue française; validité dans les catalogues de langue anglaise non précisée [PÉRIMÉ]

10 Règles de catalogage *descriptif*

- a - Règles antérieures Règles avant RCAA1 (par exemple, Les Règles de catalogage ALA pour les vedettes d'auteur et de titre, les règles remplacées dans RCAA1, etc.)
- b - RCAA1
- c - Anglo-American Cataloguing Rules, North American edition, 1967 (correspondant aux Règles de catalogage anglo-américaines, 1973)
- d - RCAA2
- e - Anglo-American Cataloguing Rules, 2nd edition, 1978 (correspondant aux Règles de catalogage anglo-américaines, 2e édition, 1980)
- f - Vedette compatible avec les RCAA2
- g - Forme différente des RCAA2 que l'on décide d'utiliser avec RCAA2. Ce code sert dans les cas où la bibliothèque ayant élaboré la notice n'a pas été en mesure de formuler la vedette de la façon exigée par RCAA2, et a dû en modifier la forme [PÉRIMÉ]
- h - Anglo-American Cataloguing Rules, édition britannique, 1967 [PÉRIMÉ]
- i - Inconnu [PÉRIMÉ]
- j - Aucune règle précise [PÉRIMÉ]

EN VUE D'ASSURER UNE INTERPRÉTATION NON ÉQUIVOQUE DU CODAGE, LA BNC ENTREPRENDRA UNE CONVERSION RÉTROSPECTIVE

11 Système de vedettes-matières/*Thésaurus*

- k - Fichier de vedettes-matière de la National Agricultural Library U.S.-National Agricultural Library (vedettes antérieures à 1972)
- l - Vedettes-matières de la Hennepin County Library [PÉRIMÉ]
- m - Vedettes-matière de la Library of Congress
- n - Library of Congress Subject Headings [PÉRIMÉ]
- o - Canadian supplement to Sears List of Subject Headings [PÉRIMÉ]

17 Genre de subdivision de matière

- p - Code utilisé avant la définition de ce multiplet [PÉRIMÉ]

28 Type d'agence gouvernementale Département de l'administration publique

- q - International intergouvernemental International
- r - Éléments autonomes ou semi-autonomes de la Malaisie Élément autonome ou semi-autonome de fédérations souveraines
- s - État, province, territoire, dépendance, etc. Province/état
- t - Multi-juridictionnel (combinaisons fédérales/ provinciales, ou leurs équivalents) [PÉRIMÉ]
- u - Multi-juridictionnel (combinaisons provinciales, locales ou leurs équivalents) [PÉRIMÉ]
- v - Agence gouvernementale-type indéterminée Niveau non déterminé

30 Conférence/réunion [PÉRIMÉ]

39 Source du catalogue

- # - Agence bibliographique nationale Bibliothèque nationale du Canada
- a - U.S. National Agricultural Library [PÉRIMÉ]
- b - U.S. National Library of Medicine [PÉRIMÉ]
- c - Programmes de catalogage coopératif Programme de catalogage coopératif de la LC
- h - Hennepin County Library [PÉRIMÉ]
- l - Library of Congress [PÉRIMÉ]
- s - Organisme responsable de la Sears List of Subject Headings [PÉRIMÉ]
- v - Université Laval [PÉRIMÉ]

40 Utilisation des caractères de remplissage [PÉRIMÉ]

**016 ~~Numéro de contrôle de la notice d'autorité de la BNC~~
Numéro de contrôle d'agence bibliographique nationale**

Premier indicateur

- # BNC
- 7 Agence identifiée en \$2

Second indicateur

- # Non défini

Codes de sous-zones

- \$a Numéro de contrôle de la notice Numéro de contrôle de la notice d'autorité de la BNC
- \$z R Annulé/invalidé Numéro de contrôle de la notice d'autorité annulé/invalidé de la BNC
- \$2 Source du numéro de contrôle

CETTE ZONE A ÉTÉ ÉLARGIE AFIN DE RECEVOIR D'AUTRES NUMÉROS DE CONTRÔLE D'AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE NATIONALE. LA ZONE 010 CONTINUERA D'ÊTRE RÉSERVÉE AU NUMÉRO DE CONTRÔLE LC.

053 Indice de classification de la LC [NOUVEAU]

055 R Cote de la Bibliothèque nationale du Canada ~~Cote attribuée au Canada (collection)~~

Premier indicateur

- # Non définie
- 0 Cote courante [PÉRIMÉ]
- 1 Cote antérieure [PÉRIMÉ]

Second indicateur

- 0 Attribuée par la BNC Cote attribuée par la BNC
- 1 Cote attribuée par la bibliothèque participante [PÉRIMÉ]
- 4 Attribuée par une agence autre que la BNC

058 R Indice de classification de la LC attribué au Canada [PÉRIMÉ]

060 Cote de la National Library of Medicine [NOUVEAU]

066 Présence de jeux de caractères [NOUVEAU]

070 Cote de la National Agricultural Library [NOUVEAU]

082 Cote Dewey [NOUVEAU]

083 R Indice de classification Dewey attribué par la LC

Premier indicateur

- # Pas d'édition mentionnée [PÉRIMÉ]
- 2 Version abrégée de NST [PÉRIMÉ]

Second indicateur

- 0 Attribué par la LC
- 4 Attribué par une agence autre que la LC

Codes de sous-zones

- \$z Identification de la table - numéro de la table
- \$6 Liaison

086 Cote du document officiel [NOUVEAU]

087 R ~~Indice de classification du document officiel~~ ~~Indice de classification Dewey attribué au Canada~~

LES COTES DEWEY APPARAÎTRONT DANS LA ZONE 083; LA BNC ENTREPRENDRA UN
CONVERSION RÉTROSPECTIVE DE CETTE ZONE.

088 Numéro de rangement des documents officiels (CODOC) [PÉRIMÉ]

X55 Modalités de genre/forme - Information générale [NOUVEAU]

- 155 Vedette - Modalité de genre/forme
- 455 Rappel voir de - Modalité de genre/forme
- 555 Rappel voir aussi de - Modalité de genre/forme
- 755 Liaison des vedettes établies - Modalité de genre/forme

X80 Subdivisions générales - Information générale [NOUVEAU]

- 180 Vedette - Subdivision générale
- 480 Rappel voir de - Subdivision générale
- 580 Rappel voir aussi de - Subdivision générale
- 780 Liaison des vedettes établies - Subdivision générale

X81 Subdivisions géographiques - Information générale [NOUVEAU]

- 181 Vedette - Subdivision géographique
- 481 Rappel voir de - Subdivision géographique
- 581 Rappel voir aussi de - Subdivision géographique
- 781 Liaison des vedettes établies - Subdivision géographique

X82 Subdivisions chronologiques - Information générale [NOUVEAU]

- 182 Vedette - Subdivision chronologique
- 482 Rappel voir de - Subdivision chronologique
- 582 Rappel voir aussi de - Subdivision chronologique
- 782 Liaison des vedettes établies - Subdivision chronologique

X85 Subdivisions de forme - Information générale [NOUVEAU]

- 185 Vedette - Subdivision de forme
- 485 Rappel voir de - Subdivision de forme
- 585 Rappel voir aussi de - Subdivision de forme
- 785 Liaison des vedettes établies - Subdivision de forme

4XX-5XX, \$w Sous-zone de contrôle

LA SOUS-ZONE \$W DE CAN/MARC EST DE LONGUEUR FIXE ET CONTIENT CINQ POSITIONS DE CARACTÈRE. LA SOUS-ZONE \$W DANS LE FORMAT HARMONISÉ SERA VARIABLE EN LONGUEUR ET CONTIENDRA JUSQU'À QUATRE POSITIONS DE CARACTÈRE.

0 Relation particulière Code de constante d'impression

- g — Nom complet
- g - Terme plus large
- h — Nom véritable
- h - Terme plus étroit
- i — Nom véritable (présumé)
- i - Directive textuelle de renvoi dans la sous-zone i
- j - Nom à l'origine [PÉRIMÉ]
- k - Nom de religion [PÉRIMÉ]
- l - Nom séculier [PÉRIMÉ]
- m - Nom de théâtre de [PÉRIMÉ]
- n - Sans objet
- o - Variante du nom [PÉRIMÉ]
- p - Nom abrégé [PÉRIMÉ]
- q - Nom officiel [PÉRIMÉ]
- r - Terme plus large [PÉRIMÉ]
- s - Terme plus étroit [PÉRIMÉ]
- t - Collectivité-mère immédiate
- z - Texte figurant dans la sous-zone \$i [PÉRIMÉ]
- x - Constante d'impression tirée de l'étiquette [PÉRIMÉ]

EN VUE D'ASSURER UNE INTERPRÉTATION NON ÉQUIVOQUE DU CODAGE, LA BNC ENTREPRENDRA UNE CONVERSION RÉTROSPECTIVE DE CET OCTET.

1 Restriction de l'utilisation du rappel Code de structure d'autorité

- n - Sans objet

2 Forme antérieure de la vedette Code de règles antérieures de catalogage

- a - Forme de la vedette selon les Pré-RCAA2 (fichier national des noms d'autorité) Le rappel désigne la forme de la vedette établie selon les anciennes règles de catalogage
- x - Le rappel ne désigne pas la forme de la vedette établi selon les anciennes règles de catalogage [PÉRIMÉ]
- n - Sans objet
- e - Forme établie de la vedette antérieure (fichier national d'autorité)
- o - Forme établie de la vedette antérieure (autre fichier d'autorité)

3 Affichage du renvoi Code de production de renvoi

- e - Seule une note est produite à partir du rappel (c'est-à-dire, qu'aucun renvoi ne sera produit) [PÉRIMÉ]

- i - Renvoi invisible "voir de" [PÉRIMÉ]
- n - Sans objet
- x - Le renvoi est produit à partir du rappel [PÉRIMÉ]

4 Code de vedette établie antérieurement [PÉRIMÉ]

5XX R Rappel de renvoi "voir aussi"

Codes de sous-zones

- \$3 Numéro de contrôle de la notice d'autorité [PÉRIMÉ]
- \$0 Numéro de contrôle de la notice
- \$5 R Organisme auquel la zone s'applique
- \$6 Relation

642 R Exemple de numérotation de collection ~~Note~~ Exemple de numérotation (collection)

Premier indicateur

- # Non défini
- 0 Exemple de numérotation courante [PÉRIMÉ]
- 1 Exemple de numérotation antérieure [PÉRIMÉ]

Codes de sous-zones

- \$5 Organisme/exemplaire auxquels la note ne s'applique pas Bibliothèque à laquelle la note s'applique
- \$6 Relation

643 R Lieu et éditeur de la collection/organisme de publication ~~Note~~ Lieu et éditeur/organisme de publication (collection)

Premier indicateur

- # Non défini
- 0 Renseignements sur les volumes courants [PÉRIMÉ]
- 1 Renseignements sur les volumes antérieurs [PÉRIMÉ]

Codes de sous-zones

- \$6 Relation

644 R Usage en matière d'analyse de collection ~~Note~~ Usage en matière d'analyse (collection)

Premier indicateur

- # Non défini
- 0 Usage courant [PÉRIMÉ]
- 1 Usage antérieur [PÉRIMÉ]

Codes de sous-zones

- \$5 Organisme/exemplaire auxquels la zone s'applique Bibliothèque à laquelle la note s'applique
- \$6 Relation

645 R Usage en matière de rappel de collection ~~Note~~ Usage en matière de rappel (collection)

Premier indicateur

- # Non défini
- 0 Usage courant [PÉRIMÉ]
- 1 Usage antérieur [PÉRIMÉ]

Codes de sous-zones

\$5 *Organisme/exemplaire auxquels la zone s'applique* Bibliothèque à laquelle la note s'applique
\$6 *Relation*

646 R Usage en matière de classification Note – Usage en matière de classification (collection)

Premier indicateur

Non défini
0 *Usage courant [PÉRIMÉ]*
1 *Usage antérieur [PÉRIMÉ]*

Codes de sous-zones

\$5 *Organisme/exemplaire auxquels la zone s'applique* Bibliothèque à laquelle la note s'applique
\$6 *Relation*

670 R Source des données Note – Source des données (noms/titres)

Code de sous-zone

\$a *Source de la citation* Source consultée et origine de l'information
\$b *Information trouvée*
\$6 *Relation*

671 R Note - Ouvrage catalogué (noms/titres) [PÉRIMÉ]

L'INFORMATION DANS L'OUVRAGE CATALOGUÉ SERA CONTENUE DANS LA ZONE 670.

676 Note - Règles de catalogage (noms/titres) [PÉRIMÉ]

678 Source historique ou biographique [NOUVEAU]

681 R Note de rappel d'exemple de vedette-matière Note – Exemple sous/note sous (matières)

Premier indicateur

0 *Aucune constante d'impression requise [PÉRIMÉ]*
1 *Exemple sous/Example under [PÉRIMÉ]*
2 *Note sous/Note under [PÉRIMÉ]*
3 *Exemple sous le renvoi de/Example under reference from [PÉRIMÉ]*

Codes de sous-zones

\$a *R Vedette-matière ou terme de subdivision* Vedette-matière
\$6 *Relation*

685 Note - Source des données (matières) [PÉRIMÉ]

686 Note - Source des données inconnue (matières) [PÉRIMÉ]

687 Note - Usage (matières) [PÉRIMÉ]

688 Note d'application historique [NOUVEAU]

7XX Liaisons des vedettes - Information générale [NOUVEAU]

700 *R Liaison de vedette établie - Nom personnel*

- 710 R *Liaison de vedette établie - Nom de collectivité*
- 711 R *Liaison de vedette établie - Nom de conférence*
- 730 R *Liaison de vedette établie - Titre uniforme*
- 750 R *Liaison de vedette établie - Nom commun*
- 751 R *Liaison de vedette établie - Nom géographique*
- 755 R *Liaison de vedette établie - Nom de genre/forme*
- 780 R *Liaison de vedette de subdivision - Subdivision générale*
- 781 R *Liaison de vedette de subdivision - Subdivision géographique*
- 782 R *Liaison de vedette de subdivision - Subdivision chronologique*
- 785 R *Liaison de vedette de subdivision - Subdivision de forme*
- 788 *Liaison de vedette complexe*

9XX Vedette équivalente [PÉRIMÉ]

- 900 R *Vedette équivalente - Nom personnel*
- 910 R *Vedette équivalente - Nom de collectivité*
- 911 R *Vedette équivalente - Conférence ou réunion*
- 930 R *Vedette équivalente - Titre uniforme*
- 950 R *Vedette équivalente - Vedette-matière de nom commun*
- 951 R *Vedette équivalente - Nom géographique*
- 952 R *Vedette équivalente - Nom géographique inversé*

LES VEDETTES ÉQUIVALENTES DE LANGUE SERONT CONTENUES DANS LES ZONES 7XX.